



# Le temps des coopératives

Si l'on était d'humeur légère en cette période de crise, nous dirions que les turbulences de l'économie atteignent leur paroxysme quand éclatent les bulles, telles la financière (subprimes) après l'immobilière, l'internet... bref quand la rondeur ne cache plus la perte de confiance.

Mais la dangerosité de la situation économique et sociale, y compris dans l'agriculture, appelle à des réponses générales et non plus seulement sectorielles ou techniciennes. L'attribution du prix Nobel de l'économie 2009 à deux chercheurs américains qui démontrent les limites des seules lois du marché en est une démonstration. La montée en puissance globale de l'écologie politique en constitue une autre.

La force du modèle coopératif réside justement dans sa cohérence en intégrant naturellement toutes les efficacités exigées par la société : à la compétitivité économique s'ajoutent les avancées sociétales et environnementales, le développement territorial. Le durable est là.

Toutes les propositions de Coop de France, notamment au titre de la préparation du projet de Loi de Modernisation Agricole ou dans la défense des filières agroalimentaires à Bruxelles, expriment les mêmes orientations : le cadre collectif est nécessaire à l'efficacité économique, l'action dans la durée permet d'exprimer la réactivité. Il faut promouvoir la régulation, la contractualisation et le transfert de propriété, le lien participatif. L'action dans le temps et le temps de l'action, donc le temps des coopératives.

Philippe MANGIN





## Dans la pierre...

Le 20 avril 2009 restera une date marquante dans l'histoire de Coop de France. Ce jour-là, représentants professionnels et salariés ont emménagé dans leurs nouveaux locaux au 43 rue Sedaine dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

L'acquisition, la rénovation, puis l'installation dans ce premier véritable siège symbolisent la fin d'une première étape de la vie de Coop de France marquée par la réorganisation, la restructuration, l'équilibre des finances et désormais l'immobilier. La première mandature triennale 2007/2009 du Conseil d'administration de Coop de France en a été impactée, mais les fondations sont dorénavant posées, l'efficacité de l'organisation en sera améliorée.

Le 43 de la rue Sedaine a permis de rassembler toutes les activités fédérales, relier ces mêmes activités fédérales avec celles de prestations de services, constituer un pôle d'attraction pour toutes les fédérations, offrir les capacités d'accueil à chacun... y compris en se dotant enfin d'une salle de conseil d'administration ! Bref, Coop de France existe, vous pouvez la rencontrer rue Sedaine.



Coop de France : Hall d'accueil



Coop de France : jardin

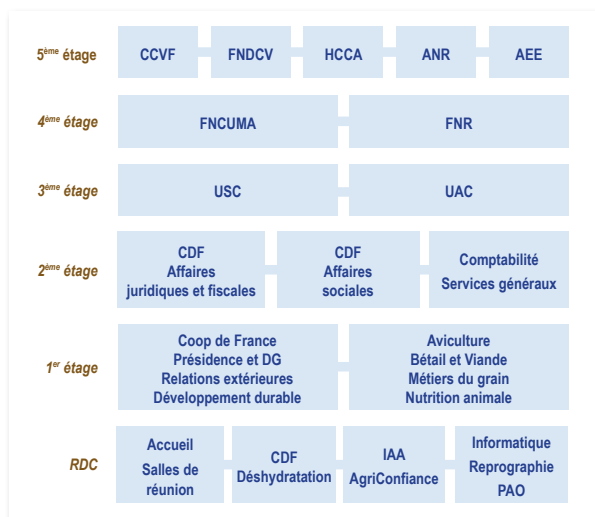
## ...dans les têtes

Au-delà des services apportés, Coop de France a pour objectif de mettre en valeur les entreprises coopératives agricoles, leur statut, leur action concrète en matière d'organisation des marchés et des filières. Pour ce faire, Coop de France doit également s'exposer, acquérir de la notoriété, être reconnue et crédible.

Un plan de communication de 3 ans a été lancé à l'automne 2008 en bénéficiant des conseils du « BEC Institute », spécialiste en communication et en stratégie de marques. L'idée étant, crescendo, de donner corps au concept « Coop de France, marque des coopératives agricoles ». Au titre de ce plan :

- un grand sondage, réalisé par Ipsos, à la fin 2008 en pleine crise économique, a démontré l'image positive des coopératives agricoles, notamment sur le thème de la solidarité. Ce sondage servira de mètre étalon à l'avenir afin de suivre l'évolution de notre image,
- une campagne radiophonique au cœur de l'hiver a commencé d'installer une notoriété naissante auprès d'un public leader d'opinion,
- la rédaction, par deux auteurs connus en économie et dans le monde de l'entreprise, Georges Lewi et Pascal Perri, d'un ouvrage de référence sur ce modèle entrepreneurial si particulier que constitue une coopérative agricole. L'éditeur de cet essai est Pearson, leader international des ouvrages d'économie et de gestion.

Ce livre, « Les défis du capitalisme coopératif – Ce que les paysans nous apprennent de l'économie » a été tiré en première étape à 15 000 exemplaires, soit 3 000 à diffuser par le réseau des libraires spécialisés et 12 000 acquis au titre de Coop de France et des coopératives adhérentes. Ce pari de vente doit être absolument atteint et devrait même être dépassé si toutes les coopératives, a minima, l'acquerraient pour leurs administrateurs et leurs cadres. Cet ouvrage, déjà suffisamment précis pour les spécialistes, met également en perspective l'histoire originelle de



Coop de France  
Organisation de l'immeuble



la coopération, sa construction, les défis à affronter. Bref, une histoire d'hommes et de femmes à raconter, une fierté à afficher, un avenir qui se construit.

L'ouvrage a été lancé le 23 septembre 2009 lors d'une conférence de presse.



Cette politique de communication s'enrichit bien entendu de tous les vecteurs existants vers les adhérents (lettres, web) ou les relais d'opinion (colloque, interview presse). Il nous faut savoir faire et savoir dire.

### Le révélateur de la crise

La crise financière a frappé, révélant un laisser-aller sidérant, une absence de régulation irresponsable. La crise économique a suivi. L'argent est une matière première vitale, le sang qui irrigue les circuits économiques, les banques, en sont le cœur. Quand le cœur frôle l'infarctus, toute la capillarité des vaisseaux est touchée. Désormais, les experts nous disent que le cœur va mieux... au point de se pencher sur la santé des vaisseaux ? Sauf que la dette est là, sournoise et impondérable.

Dans ce paysage lunaire, comment se porte l'économie agricole,

agroalimentaire en France et en Europe ? Plutôt mal. La dérégulation obstinément impulsée par la Commission à Bruxelles, ajoutée aux caprices de la nature, à l'inélasticité des marchés, à la quasi diabolisation du contenu de nos assiettes et de nos verres... Tout cela renvoie l'image d'une situation dégradée dont nous ne sortons qu'en s'organisant davantage, en innovant plus, en s'insérant mieux dans les mouvements de la société. Mais à condition d'être entendu des pouvoirs publics français et européens. Afin de sortir de la crise, la compétitivité des entreprises doit s'améliorer, mais cela ne peut se réaliser qu'avec des règles du jeu égales pour tous au sein de l'Union européenne, et une organisation collective assumée malgré les élans individualistes.

### Développement durable

Le Grenelle de l'Environnement a créé un basculement irréversible. Quand la crise économique est là, que le chômage s'accroît, que les tensions sociales s'affichent durement et que le message écologique et environnemental n'en continue pas moins d'enfler, il ne sert à rien de vouloir opposer des forces qui ne sont pas nécessairement antagonistes. « Manger ou conduire » est une bonne plaisanterie, mais en réalité nos concitoyens veulent les deux. La demande sociétale est là.

Bien sûr, il y a des risques, des facilités ou des incohérences qu'il faut combattre.

Coop de France s'est largement investie dans les débats du Grenelle I puis II. Sur des sujets clés tels le conseil agricole réalisé par les coopératives, certes distinct de

la vente, mais faisant partie intégrante de notre objet social : nous tenons toujours. Nous n'avancions pas assez vite sur le dossier, en progrès, du 44 tonnes. Nous devons toujours plaider l'utilisation raisonnable des phytosanitaires ou des médicaments vétérinaires, sobriété n'est pas permissivité quand cela est utile. Les coopératives feront encore mieux dans les filières bio, tout en étant déjà leaders ; il ne s'agit pas de s'y fixer des objectifs impératifs, mais de répondre à des marchés.

Les coopératives savent être leaders en matière de développement durable. Que ce soit afin de développer de nouveaux débouchés dans la chimie du végétal, dans le renouvellement ou la substitution des énergies (biocarburants, méthanisation, photovoltaïque), dans le rapprochement économiquement et techniquement utile des filières animales et végétales ou dans l'affichage incontesté de leurs progrès (notation du développement durable).

Mais pour cela, les pouvoirs publics doivent faire la preuve d'un engagement lui aussi durable. Par exemple, la fiscalité des biocarburants ne peut pas jouer le yo-yo ; la taxe carbone ne peut pas annihiler tous les efforts de réduction d'énergie réalisés antérieurement en sanctionnant mortellement des pans d'industries (déshydratation...) ; le bien-être animal ne peut pas constituer un vecteur poussant à la délocalisation et visant à la baisse délibérée de la consommation des viandes. Il faut beaucoup plus positivement soutenir l'innovation car la créativité et le dynamisme des coopératives, y compris sur tous les nouveaux marchés d'avenir, existent. Quoi de plus vert qu'une coopérative agricole ?





## Bilan de santé en version française... et LMA

La France a absolument voulu utiliser de façon importante les marges de manœuvre ouvertes par le bilan de santé de la PAC au moment de l'imposition du découplage, que ce soit afin de soutenir les productions fragiles, en rééquilibrant les soutiens publics (art. 63 et 68 du règlement 73/2009) ou en ouvrant de nouvelles possibilités en matière de gestion des risques ou de fonds de mutualisation (art. 70 et 71).

Les choix étaient difficiles, pris en partie sous l'emprise de certains prix élevés de l'année précédente, qui sont un lointain souvenir. Mais une fois ces choix politiques de répartition réalisés dans un climat parfois passionnel, que reste-t-il ? des filières toujours plus ou moins bien organisées, des entreprises leaders ou non, des métiers compétitifs ou non. Bref, l'économie demeure le seul juge de paix.

Le maître mot est là : compétitivité.

Or, il n'y a pas de compétitivité globale sans OCM vertébrée, sans entreprises leaders jouant un rôle d'entraînement collectif (coopératives), sans exploitations agricoles saines et associées à la chaîne de valeur dans les filières, avec des droits et des obligations.

La loi de modernisation agricole, dont le chantier a été lancé en septembre par le nouveau Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Bruno Le Maire, veut s'emparer de la problématique économique. Au menu, la compétitivité par :

- l'analyse et la réduction des coûts (par exemple, le travail), mais la fiscalité environnementale crée de nouvelles charges,
- l'amélioration de l'organisation dans les filières (droit de concurrence moins pointilleux, action libérée des interprofessions, contractualisation entre opérateurs),
- l'investissement dans la recherche et l'innovation.

Sera-ce suffisant quand Bruxelles persévère à détruire, à contre courant, les organisations de marché au nom d'un bréviaire suranné : le marché seul régulerait. Serait-ce vrai pour le lait, le porc, les ovins, les bovins, les céréales, le vin, les fruits et légumes... ? Non, les producteurs sont dans la rue.

Au cours de ces futurs travaux de la LMA, Coop de France proposera :

- l'obligation du transfert de propriété des produits au sein des OP (organisations de producteurs) qui bénéficient de soutiens publics. Il faut un socle solide aux filières
- la possibilité améliorée pour les producteurs d'investir financièrement, en complément de l'action des coopératives, dans les filiales

d'aval ou les holdings des groupes. Cet investissement financier et sa rentabilité entraîneront participation, adhésion aux projets globaux des entreprises coopératives.

- des investissements massifs dans l'innovation et la recherche, notamment au titre du Grand Emprunt. L'innovation entraîne la mobilité, l'avenir.

### Et demain

Demain, ce seront les dangers des négociations OMC (en actuelle léthargie), une future réforme de la PAC en 2013 avec des conséquences budgétaires prévisibles. Demain, ce seront aussi les bénéfices de nouveaux marchés, de nouvelles activités, de nouveaux produits créés.

Demain, ce devra être une mise en valeur beaucoup plus forte des coopératives, de leur apport économique, social et territorial à la France. Les coopératives sont une chance pour l'économie agricole et agroalimentaire de notre pays.

- quoi qu'en pensent ceux qui dépensent leur énergie à nous faire des crocs en jambes, fiscaux par exemple,
- quoi qu'en pensent ceux qui veulent faire confondre lien contractuel coopératif et intégration, au risque final de laisser tant d'acteurs au bord de la route.

yves.lemorvan@coopdefrance.coop